



## Conseil économique et social

Distr. générale  
17 mars 2015  
Français  
Original : anglais

---

### Session de 2015

21 juillet 2014-22 juillet 2015

#### Compte rendu analytique de la 8<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le vendredi 30 janvier 2015, à 10 heures

*Président :* M<sup>me</sup> Mejía Vélez (Vice-Présidente)..... (Colombie)

### Sommaire

Dialogue sur le positionnement du système des Nations Unies pour le développement à long terme (session II)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).

15-01233X (F)



Merci de recycler 



*En l'absence de M. Sajdik (Autriche), M<sup>me</sup> Mejía Vélez (Colombie), Vice-Présidente, prend la présidence.*

*La séance est ouverte à 10 h 15.*

## **Dialogue sur le positionnement du système des Nations Unies pour le développement à long terme (session II)**

1. **La Présidente** dit qu'il n'est plus possible de conserver les politiques inchangées. Les États Membres ont demandé que le système des Nations Unies pour le développement œuvre de façon cohérente et institutionnalise un processus de suivi et d'examen efficace. Ils ont également souligné que le système doit être en mesure de fournir un appui efficace à la mise en œuvre du nouveau programme de développement universel. Des progrès considérables ont été accomplis et les États Membres ont commencé à répertorier les éléments nécessaires pour que la réponse du système des Nations Unies pour le développement soit à même de répondre aux défis émergents dans le domaine du développement; à la nécessité de mobiliser des ressources à la fois publiques et privées, afin que le financement augmente; à la nécessité de mettre en place une structure de gouvernance du XXI<sup>e</sup> siècle qui corresponde à la composition actuelle de l'Organisation et soit capable de mettre en œuvre le programme de développement pour l'après-2015. Le dialogue offre l'occasion de mener des discussions techniques et ouvertes de façon résolue dans la perspective de l'ensemble du système. C'est l'occasion essentielle également de faire en sorte que le système soit capable de relever les défis auxquels il est confronté et de fournir un appui aux pays dans la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015. L'objectif est de produire des recommandations concrètes, pratiques et axées sur l'action alors que le système des Nations Unies pour le développement s'engage dans sa quatrième phase de réformes.

2. **M<sup>me</sup> Clark** [Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) et Administratrice exécutive du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)], dit que 2015 offre une occasion historique de définir le rôle futur de l'ONU afin de garantir que tous les États Membres puissent contribuer efficacement à la mise en œuvre des grands programmes mondiaux convenus. Le système des Nations Unies pour le développement

devrait être utile, souple et capable d'aider les pays à obtenir des résultats eu égard à leurs priorités de développement durable. Toutefois, pour que l'Organisation soit adaptée à ses objectifs dans le monde d'après 2015, elle doit s'appuyer sur ses réussites et ses avantages comparatifs et surmonter les obstacles institutionnels et opérationnels qui entravent encore la mise en œuvre collective. À cette fin, le système pour le développement examine globalement ses objectifs, priorités, opérations et financements en vue d'être bien positionné pour appuyer le développement durable et la réalisation des objectifs nationaux.

3. Une approche intégrée pour combattre la pauvreté et renforcer la résilience nécessite que les gouvernements mènent des activités interministérielles et intersectorielles et signifie que l'ONU et les autres acteurs du développement doivent pouvoir mieux agir collectivement en mettant en commun leurs compétences et ressources. Les équipes de pays des Nations Unies, au moyen de l'expérience qu'elles ont acquise tant dans les pays pilotes de l'initiative « Unis dans l'action » que dans ceux qui avaient choisi de participer à l'initiative, ont bien appris à tirer parti de la collaboration visant à fournir aux pays un appui pertinent et efficace par rapport au coût et les gouvernements reconnaissent de plus en plus l'intérêt de l'initiative comme modèle de fonctionnement à privilégier par les équipes de pays. La dernière enquête de suivi des pays de programme réalisée par le Département des affaires économiques et sociales dans le cadre de la procédure d'examen quadriennal complet a confirmé que l'initiative réduit les chevauchements et facilite la collaboration des pays avec le système des Nations Unies.

4. Le GNUD a introduit des procédures opérationnelles permanentes pour que les équipes de pays collaborent à l'exécution des programmes; ces procédures ont été adoptées par l'ensemble des entités du Groupe et approuvées par le Secrétaire général comme mode opératoire dans le monde de l'après-2015. Elles ont pour objet de faire en sorte que toutes les entités du système des Nations Unies pour le développement travaillent de concert en vue d'atteindre les résultats pour les populations et les pays qu'ils servent. Les procédures fournissent des orientations essentielles qui précisent comment établir et appliquer des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement qui soient de qualité et obtenir des

résultats qui puissent être suivis, évalués et faire l'objet de notifications. Elles peuvent être adaptées au contexte des différents pays et équipes de pays et représentent de nouvelles modalités de fonctionnement pour toutes les équipes de pays. Le GNUD accélère la mise en œuvre d'une deuxième phase de l'initiative « Unis dans l'action » et tire parti également d'un ensemble de bonnes pratiques relevées dans le monde entier pour que le système soit bien prêt à obtenir des résultats dans la mise en œuvre du nouveau programme de développement. Une nouvelle stratégie d'intégration des pratiques opérationnelles est mise à l'essai dans 13 pays afin d'améliorer l'efficacité et de faire des économies dans les domaines de l'informatique et des communications, des ressources humaines et des autres services communs. Ainsi, au Malawi, le GNUD travaille avec le Gouvernement à l'élaboration d'un cadre de suivi novateur en vue de produire des données en temps réel sur l'application du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et permettre à l'ONU et au Gouvernement d'identifier ce qui fait obstacle au progrès et de prendre des mesures correctives. Le nouveau fonds du GNUD « Delivering Results Together » (« Obtenons des résultats ensemble ») a encouragé des réponses intégrées et cohérentes à l'appui de la réalisation des objectifs de Millénaire pour le développement et des objectifs de développement durable.

5. Des efforts sont faits non seulement pour améliorer la collaboration au niveau des pays, mais aussi pour que le siège soit mieux équipé dans le monde d'après 2015 car les travaux menés au niveau du siège doivent toujours bien correspondre aux besoins des opérations au niveau des pays. Le GNUD, en se préparant à la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015, entreprendra une série d'initiatives en 2015, notamment la mise à l'essai de la prochaine génération de cadres d'accélération de la réalisation des objectifs de Millénaire pour le développement en vue d'enregistrer les progrès concernant les objectifs dont la réalisation est en retard et la recherche des moyens d'améliorer la collaboration entre les organismes d'aide humanitaire et les organismes de développement. Il améliorera ses instruments de programmation et de financement, notamment les mécanismes de financement commun, en vue de mieux appuyer les pays en relèvement rapide et en transition, et élaborera un nouveau cadre de gestion des risques pour le financement commun, qui comprendra une nouvelle modalité au niveau du

système pour évaluer les risques et favoriser la résilience. Cela accélérera la généralisation de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans l'ensemble du système au moyen d'un nouveau mécanisme de coordination mis en place en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. Cela créera un nouveau système d'apprentissage et de gestion de la performance en vue d'avoir un système de coordonnateurs résidents plus solide appuyé par un système de partage des coûts à l'échelle du système, en gardant à l'esprit que le PNUD, à l'heure actuelle, contribue environ les trois quarts des coûts totaux eu égard au rôle de premier plan qu'il joue dans la coordination du système. Cela aidera les pays à assurer l'utilisation systématique des données nationales et la mise en place d'une capacité statistique nationale à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable. Enfin, cela intensifiera les efforts déployés pour assurer la coordination avec les autorités centrales, la société civile, le secteur privé et les autres acteurs au niveau national. Toutes ces initiatives garantiront que le système des Nations Unies pour le développement sera bien placé pour apporter un appui à la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 et renforcer son positionnement, à long terme, en tant qu'acteur essentiel.

6. Concernant l'après-2015, le GNUD a adopté une vision commune relative au positionnement du système des Nations Unies pour le développement à long terme. Pour apporter un appui au développement durable dans le monde, le système a besoin de fournir des plateformes pour débattre globalement et aider les pays à élaborer et mettre en œuvre des solutions concrètes sur le terrain. Les activités du système doivent être ancrées dans des analyses et stratégies avant-gardistes visant à s'attaquer aux inégalités, à éliminer la pauvreté et à combattre l'absence de droits, les vulnérabilités et les risques. Des systèmes plus ouverts et partagés sont nécessaires pour la production, le partage et l'utilisation de données, de connaissances et de pratiques de qualité dans l'ensemble du système des Nations Unies et avec les autres partenaires, ainsi que des équipes axées sur les résultats pour collaborer avec toutes les parties prenantes. Concrétiser cette vision permettra aux équipes de pays des Nations Unies d'élaborer des programmes conjointement avec les parties prenantes, de fournir des plateformes pour le partage des capacités et des opérations et de jouer un rôle de premier plan dans la facilitation du dialogue

national. Il sera ainsi possible d'évaluer la performance et les résultats des institutions et des individus de façon pleine et transparente. La discussion sur la façon de rendre l'Organisation mieux adaptée à ses objectifs devrait aller au-delà de ce qui est possible avec l'architecture, les ressources, les technologies et les capacités humaines actuelles, et il convient de chercher à ce qu'elle soit plus ambitieuse afin de remplir ses nouveaux mandats au moyen de partenariats élargis.

7. En 2016, dans le contexte d'un programme de développement nouvellement adopté, l'Assemblée générale décidera de l'orientation stratégique future du système des Nations Unies pour le développement. Le GNUD a procédé à des changements importants dans ses modalités de fonctionnement et est bien placé pour obtenir des résultats dans la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015. Il travaillera avec les États Membres pour saisir l'occasion offerte par l'examen quadriennal complet de 2016 et espère que l'examen examinera l'ensemble du système et renforcera sa capacité d'obtenir des résultats significatifs dans le domaine du développement durable dans le monde d'après 2015.

8. **M. Carrera Castro** (Guatemala) dit qu'assurer la présence universelle du système des Nations Unies pour le développement est un défi qu'il faut relever car le programme de développement pour l'après-2015 a un caractère universel, couvrant des questions qui relèvent de la responsabilité de tous les pays. En conséquence, les pays devraient avoir à rendre des comptes eu égard à ce programme et les États Membres devraient étudier avec soin le meilleur moyen d'assurer une présence universelle. Les États Membres devraient également doter le Secrétaire général des pouvoirs et des ressources nécessaires pour nommer les représentants des Nations Unies au niveau des pays plutôt que de s'en remettre simplement aux coordonnateurs résidents, parce que le programme est complexe et met en jeu non seulement des questions économiques et sociales traditionnelles, mais aussi des questions moins traditionnelles, voire, dans certains pays, des questions touchant à la consolidation de la paix.

9. S'agissant de la programmation opérationnelle des fonds, l'obligation de rendre des comptes aux États Membres devrait être renforcée et par conséquent les conseils d'administration devraient tenir des réunions plus fréquentes, trois réunions par an ne suffisant pas, compte tenu du fait que les conseils de la plupart des

organismes se réunissent chaque semaine. Des partenariats élargis en faveur du développement sont nécessaires, si bien qu'il faudra apporter des changements à la façon dont les institutions de l'ONU sont gouvernées. Les conseils d'administration doivent accepter des membres de la société civile en qualité de membres permanents étant donné que la société civile et le secteur privé sont appelés à jouer un rôle beaucoup plus important dans la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015.

10. **M. Khiari** (Tunisie), Vice-Président, demande des compléments d'information sur le passage de l'aide humanitaire à l'aide au développement et sur les moyens d'améliorer son efficacité et son rapport coût-efficacité.

11. **M. Shearman** (Royaume-Uni) dit que l'Organisation a manifestement une présence universelle et que son programme universel vise à ne laisser personne pour compte, ce qui implique de mettre l'accent sur les populations les plus pauvres, les plus marginalisées et les plus vulnérables. Sa délégation se demande comment il sera possible de combiner le mandat universel et les efforts particuliers visant à faire en sorte que l'Organisation ne laisse véritablement personne pour compte. Le GNUD, et plus largement le système des Nations Unies, a un rôle important à jouer dans la réalisation de cet objectif. À ce propos, les fonctions tant normative qu'opérationnelle de l'Organisation doivent coexister dans le nouveau programme, car elles sont toutes deux importantes.

12. **M. Dunn** (États-Unis d'Amérique) dit que procéder par approximations successives est essentiel pour le processus d'innovation et que pour apprendre, il faut prendre des risques. Malheureusement, l'ONU et le reste du système des Nations Unies pour le développement ont de l'aversion pour le risque. L'Organisation a besoin d'espace pour prendre des risques, tenter de nouvelles choses, voire, éventuellement, échouer. Les États Membres et les organismes des Nations Unies devraient créer un environnement qui prône de nouvelles idées. Il ne s'agit pas seulement d'améliorer la façon dont l'ONU élabore et applique les programmes, mais aussi de la façon dont l'ensemble du système peut être recentré pour apprécier et récompenser l'innovation et l'expérimentation.

13. Les partenariats avec le secteur privé, la société civile et le monde universitaire sont des éléments clefs pour introduire plus d'innovation, d'expérimentation et de créativité, celles-ci devant être axées sur le changement. En 2000, l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination a réuni le secteur public et le secteur privé en vue d'assurer aux enfants vivant dans les pays les plus pauvres l'accès aux vaccins dont bénéficient les enfants des pays riches. Cette initiative a sauvé des milliers de vies et sa politique de financement conjoint, au titre de laquelle les gouvernements devaient aider à payer pour les vaccins, a garanti que les pays continueraient à mettre les vaccins à la disposition de leurs citoyens. De telles initiatives devraient être mises en œuvre plus souvent dans le cadre du système des Nations Unies. Les administrateurs de l'Organisation doivent être aussi créatifs et novateurs que possible pour trouver de meilleures solutions en vue de régler les problèmes, et des idées plus novatrices venant de l'extérieur du système devraient aussi être bien accueillies.

14. Les États Membres doivent examiner comment ils peuvent affecter les fonds publics limités disponibles de façon à débloquer les investissements par le secteur privé, la société civile et d'autres partenaires pour que les objectifs ambitieux du programme de développement pour l'après-2015 attirent les ressources dont ils ont besoin pour réussir. Les spécialistes et agents du développement sur le terrain devraient prendre part aux discussions en cours sur le suivi et l'évaluation. Afin de trouver ce qui donne des résultats, l'Organisation doit apprendre auprès de ceux qui ont l'expérience pratique sur le terrain. L'ONU doit être adaptée aux objectifs qu'elle vise, mais les gouvernements et les organisations non gouvernementales doivent également se demander s'ils sont prêts à honorer leurs engagements, au nombre desquels rendre des comptes aux citoyens et affecter des ressources suffisantes comme il convient. Après tout, chacun peut s'améliorer et devrait être adapté à ses objectifs, car un programme universel appellera des changements de la part de chacune des parties prenantes. La qualité, la transparence, la responsabilisation et l'innovation doivent devenir des priorités dans l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement et faire preuve de celles-ci sera la seule façon crédible pour l'Organisation de montrer qu'elle est placée de la meilleure façon possible pour obtenir des résultats en matière de développement.

15. **M<sup>me</sup> Fotina** (Fédération de Russie) dit que les États Membres doivent continuer à fonder leurs activités de développement sur les décisions que reflète la résolution 67/226 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet et discuter de façon formelle des meilleurs moyens de mettre en œuvre cette résolution. L'initiative « Unis dans l'action » doit être l'un des modèles de la présence de l'ONU pouvant être adoptés par les pays volontairement. Sa délégation a continuellement souligné que rendre cette initiative obligatoire risquait de porter préjudice au système des Nations Unies pour le développement. Sa délégation, comprenant que les procédures opérationnelles permanentes sont applicables à tous les pays et contextes nationaux, aimerait savoir de façon plus précise si elles seront utilisées pour tous les pays et non pas seulement ceux qui adoptent l'initiative « Unis dans l'action ».

16. **M. Dias Favero** (Brésil) dit que l'examen quadriennal complet est important pour garantir que l'établissement des priorités pour le système des Nations Unies pour le développement soit transparent. Personne ne peut nier que la paix et la sécurité et le changement climatique sont des objectifs majeurs importants pour tous les États Membres mais il existe des questions tout aussi importantes. Certes le système des Nations Unies pour le développement doit être adapté à sa finalité, mais sa délégation se demande qui définit celle-ci. Il y a un manque de transparence dans la gouvernance et la responsabilité des États Membres qu'il faut corriger. En particulier, le dialogue est insuffisant entre les États Membres et le Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination et des équipes dédiées sont nécessaires pour administrer et gérer les fonds, programmes et agents d'exécution. Les pays en développement rencontrent des difficultés parce que la tenue de trois réunions par an par le Conseil des chefs de secrétariat ne suffit pas. Les États Membres doivent prendre part plus activement à l'équipe de projet mise en place par le PNUD pour étoffer le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. Sa délégation demande un complément d'information sur cette initiative, qui est à la fois opportune et utile. À ce propos, les États Membres devraient jouer un rôle en la matière au lieu de se borner à recevoir des informations sur les résultats du processus.

17. **M. Usui** (Japon) dit que le renouvellement et le renforcement des partenariats sur le plan mondial et au niveau des pays sera crucial pour assurer la réussite de

la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015. L'ONU devrait par conséquent aider activement les gouvernements à coordonner les activités auxquelles prennent part différents acteurs. En 1999, le Japon a créé le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine, qui s'appuie sur la coordination entre de multiples organes, à l'instar du Fonds pour la consolidation de la paix. Vu le rôle crucial que joue le coordonnateur résident pour assurer une coordination intégrée, il est encourageant de noter que le siège va renforcer et appuyer la fonction de coordonnateur résident.

18. Sa délégation se félicite de ce que l'initiative « Unis dans l'action » soit sur la bonne voie, mais souligne qu'il importe de tirer des enseignements et de ménager une certaine souplesse en vue d'apporter des améliorations. Elle souhaiterait obtenir des informations sur les faits nouveaux concernant les procédures opérationnelles permanentes. Enfin, le programme de développement pour l'après-2015 doit être intégré et global, mais il ne saurait excuser les lourdeurs bureaucratiques du système des Nations Unies.

19. **M. Lennartsson** (Suède) dit que le passage des objectifs du Millénaire pour le développement aux objectifs de développement durable gardera l'ONU préoccupée pour un certain temps après l'adoption du nouveau programme. L'Organisation doit être adaptée et capable pour relever ce défi exigeant. En effet, le nouveau programme de développement est beaucoup plus ambitieux, intégré, complexe et universel que celui visant à réaliser les OMD. Le modèle traditionnel de prestation de services – qui est axé sur les projets et les programmes et met l'accent sur le transfert de ressources – a dominé les modalités suivies par l'Organisation dans de nombreux pays de programme, en particulier les plus pauvres et les plus fragiles, et ces modalités resteront pertinentes dans la plupart de ces pays. Cependant, dans une nouvelle ère d'objectifs de développement durable, le système des Nations Unies pour le développement doit également adopter des modalités différentes. Dans les économies émergentes et les pays à revenu intermédiaire, en particulier, où le modèle de prestation de services semble moins utile, il est nécessaire de mettre plus l'accent sur l'intégration et la fourniture de biens collectifs mondiaux, ainsi que sur des fonctions normatives. Ces questions devraient être un des points de départ pour débattre du positionnement du système

des Nations Unies pour le développement à plus long terme. Sa délégation se demande quelles seront les conséquences de cette transformation dans le domaine du développement pour l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement.

20. **M. Bargawi** (Observateur pour l'Union européenne) dit que sa délégation aimerait obtenir des informations supplémentaires sur les liens entre le niveau des pays et celui du siège. Elle se félicite des progrès enregistrés concernant les procédures opérationnelles permanentes et l'initiative « Unis dans l'action ». Il faut s'attaquer à certains problèmes majeurs et ancrer les discussions dans les faits au niveau des pays. Durant l'examen quadriennal complet, les États Membres ont entendu des appels constants émanant des pays demandant des réformes au niveau du siège pour que celui-ci puisse procurer des avantages au niveau des pays. Sa délégation se demande quels sont les problèmes clefs en la matière alors que les États Membres sont tournés vers le prochain examen quadriennal complet qui doit se tenir en 2016.

21. **M. Suazo** (Honduras), notant que l'initiative « Unis dans l'action » n'est pas nouvelle et que des progrès ont été accomplis dans certains pays mais pas dans d'autres, dit qu'il serait utile de savoir où l'initiative a échoué et ce qu'il convient d'améliorer pour que les enseignements tirés puissent être appliqués dans l'ensemble du système des Nations Unies. En ce qui concerne le développement, on ne saurait appliquer les mêmes solutions partout; certaines questions sont plus importantes dans certains pays et il est nécessaire d'adopter une approche différenciée. De même que personne ne devrait être laissé pour compte, il est important qu'aucune question ne soit laissée de côté. Un programme mondial devrait aborder toutes les questions sur un pied d'égalité car elles sont toutes aussi importantes les unes que les autres.

22. **M<sup>me</sup> Clark** [Présidente, Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) et Administratrice, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)] dit que les États Membres doivent examiner quel type de présence ils veulent pour l'ONU dans le monde d'après 2015. S'ils veulent qu'un fonctionnaire de l'ONU représente l'ensemble de l'Organisation et toute la gamme des mandats dans un pays donné, ils doivent se demander quelles seraient les modalités de financement. Au titre de l'arrangement actuel, qui fonctionne concrètement, le coordonnateur

résident des Nations Unies est normalement le représentant résident du PNUD, qui exécute un mandat dans le domaine du développement et parfois, lorsque le statut de coordonnateur humanitaire lui est reconnu, également un mandat humanitaire. Il ne s'agit nullement d'un mandat politique, ce qui signifie que le PNUD doit supporter une part disproportionnée du coût et de la responsabilité de ce système. C'est aux États Membres qu'il revient de décider s'ils souhaitent maintenir cet arrangement ou suivre une approche différente. Les conseils d'administration des fonds et programmes sont très utiles et constructifs et ils se réunissent trois fois par an en plénière. Les États Membres doivent décider s'il y a lieu d'avoir un bureau élargi qui se réunisse plus souvent. La Banque mondiale est dotée d'un Conseil des Administrateurs qui tient des réunions hebdomadaires et les États Membres devraient décider s'ils souhaitent adopter une telle configuration. Concernant la nécessité d'élargir les partenariats en faveur du développement, l'ONU resterait probablement une organisation fondée sur les États Membres, tout en reconnaissant également la société civile, le secteur privé et d'autres parties prenantes et en travaillant avec eux.

23. Concernant les liens entre l'assistance humanitaire et le développement, il est essentiel d'investir dans le relèvement rapide. En aidant les populations à se remettre sur pied et à devenir autonomes dès que possible, l'Organisation fait progresser le développement. Il est important de ne pas considérer qu'il y a une phase humanitaire puis une phase de développement, mais les États Membres doivent examiner comment le financement est structuré, car à l'heure actuelle le financement des interventions humanitaires et le financement des activités de développement constituent deux flux distincts et le relèvement rapide est souvent écarté. Dans certains pays, le financement commun est mis à l'essai et il serait possible d'aider d'autres pays à faire progresser cette modalité de financement.

24. S'agissant du caractère universel du nouveau programme, il va de soi qu'il est important de continuer à mettre l'accent sur les plus pauvres de façon à s'assurer que personne ne soit laissé pour compte. Les fonds et programmes ont consacré jusqu'à présent la majeure partie de leurs ressources aux pays les moins avancés et les plus fragiles, selon les orientations des États Membres, et cela restera le cas. Toutefois, la présence du système des Nations Unies

pour le développement dans les pays à revenu intermédiaire est également vital car ces pays ont fait des progrès notables en matière de développement et ont beaucoup à partager; le rôle de l'Organisation dans ce domaine signifie qu'elle est à même d'apporter un appui à la coopération Sud-Sud et à l'échange de données d'expérience.

25. Concernant l'innovation, procéder par approximations successives comporte des risques, mais des idées nouvelles sont nécessaires et les individus devraient faire preuve d'un esprit d'entreprise pour rechercher de nouvelles possibilités. Si l'on prend des risques, il faut bien comprendre que tout ne marchera jamais parfaitement et qu'il est important de ne pas avoir une culture du reproche, sinon les gens auront peur d'échouer, mais plutôt une culture mettant en avant la coopération en vue d'encourager la prise de risques. La façon dont les organisations sont financées a des incidences sur leur capacité d'obtenir des résultats. L'Organisation a amélioré sa planification et son classement des priorités au plan stratégique, mais en même temps le financement à des fins non spécifiées a diminué. Il est essentiel que les principales organisations multilatérales ne deviennent pas de simples entités passant des marchés car ce n'est pas ce que les États Membres ont souhaité. Ces organisations ont été créées en vue d'apporter un appui stratégique aux pays afin de les aider à atteindre leurs objectifs de développement mais si tous les financements sont rigoureusement spécifiés, elles peuvent difficilement jouer ce rôle.

26. Les procédures opérationnelles permanentes peuvent être adaptées au contexte de tout pays en fonction de ce qui a donné de bons résultats dans un tel contexte. L'examen quadriennal complet a continuellement demandé aux entités du système des Nations Unies pour le développement d'être mieux reliées les unes aux autres et de mieux travailler de concert, et les procédures opérationnelles permanentes ont été conçues en vue de donner des directives aux bureaux de pays sur ce plan. S'agissant de la transparence dans l'établissement des priorités, lorsque le GNUD énonce une stratégie, elle concerne la façon de concrétiser au niveau opérationnel ce que les États Membres ont décidé; il n'établit pas de nouveaux programmes en dehors des paramètres fixés par les États Membres. Le GNUD s'efforce de répondre aux attentes des États Membres et l'expression « adapté à

sa finalité » signifie être prêt à exécuter les décisions des États Membres.

27. Elle est prête à fournir de plus amples informations sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine a eu pour effet de faire collaborer les organismes car ils ne pouvaient pas y avoir accès sans cette collaboration. Les mécanismes communs au niveau des pays incitaient également les parties prenantes à coopérer. Le nouveau programme de développement est bien plus ambitieux et porteur de changements plus marqués que les objectifs du Millénaire pour le développement et il est vrai que le modèle de prestation des services peut ne pas toujours être approprié. Toutefois, les besoins varient grandement selon les pays en développement et pour certains pays ce modèle peut demeurer fort adapté, tandis que d'autres pays peuvent se tourner vers l'Organisation en vue d'obtenir des idées novatrices en matière de grandes orientations. L'ONU doit être suffisamment souple pour satisfaire l'éventail des besoins variés de ces pays.

28. Il est facile de blâmer le siège lorsque cela ne marche pas au niveau d'un pays. Des problèmes ont certainement été identifiés, qui seront corrigés, mais le siège n'est pas toujours à blâmer. Le système des Nations Unies pour le développement comprend un large éventail d'entités, dont les institutions spécialisées, qui sont dotées de leur propre organe directeur. En conséquence, pour enregistrer des progrès, le GNUD doit s'appuyer sur les partenariats, la collaboration et le consensus. L'initiative « Unis dans l'action » a montré qu'il est possible d'obtenir de meilleurs résultats en travaillant de concert. Il est inévitable que lorsqu'une initiative de ce type est lancée dans une organisation comme l'ONU, elle accorde une large place aux procédures. Les États Membres doivent mettre en place une culture de collaboration qui transcende les cloisonnements traditionnels. Une solution unique ne saurait jamais convenir à tous les contextes et il faut que l'Organisation puisse adapter son mode de fonctionnement en faisant preuve de souplesse afin de répondre aux besoins des pays, notamment à la fois leurs objectifs et priorités de développement et le programme mondial de développement dont les pays sont convenus.

*Réunion-débat: « Positionnement du système des Nations Unies pour le développement à long terme, compte tenu du programme de développement pour l'après-2015 : perspectives au niveau des pays »*

29. **M<sup>me</sup> Franceschi Navarro** (Panama), intervenante, dit que le caractère universel, multidimensionnel et intersectoriel du programme de développement pour l'après-2015 obligera les États Membres à revoir leurs stratégies et programmes économiques, sociaux et environnementaux aux niveaux national et local et à établir des partenariats stratégiques et des modèles financiers novateurs et transparents. Le système des Nations Unies pour le développement devra non seulement modifier ses opérations, programmes et structures au niveau du siège et des pays, mais aussi rechercher de nouvelles formes de collaboration. Les gouvernements sont responsables en dernier ressort du développement de leur pays, mais l'Organisation a le mandat clairement défini de fournir un appui et elle doit être capable de conseiller les pays concernant les politiques publiques et les normes de fonctionnement pouvant être appliquées dans des contextes nationaux différents, servir de plateforme pour discuter et élaborer des solutions durables et fournir une bonne analyse et des pratiques optimales en vue d'atteindre ceux pour qui une existence décente dans la dignité semble encore hors de portée.

30. Le Panama est un pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) en passe de devenir une démocratie citoyenne obtenant des résultats macroéconomiques impressionnants. Les inégalités structurelles existent toujours, en particulier s'agissant de la répartition des richesses et des possibilités, mais son gouvernement est déterminé à favoriser un développement axé sur l'être humain. Un avantage comparatif du Panama est que le bureau de pays et le bureau régional de plusieurs organismes des Nations Unies sont au même endroit. Cependant, le manque d'interaction et de synergie entre les organismes, la concurrence pour obtenir des financements et les coûts de transaction élevés soulignent la nécessité de prendre des mesures au niveau des pays pour légitimer le mandat de l'ONU et assurer son positionnement à long terme.

31. Une vision commune avec des objectifs communs aux échelons mondial, régional et national, voire local, est essentielle pour assurer les effets et changements voulus de façon efficace et effective. Une vision commune aura également pour effet d'accroître la

cohérence des messages et de la communication, ce qui améliorera le dialogue avec les gouvernements et les autres partenaires. De plus, une direction, une motivation et un engagement vigoureux sont nécessaires tant de la part des dirigeants des États Membres qu'au sein du système des Nations Unies. Il serait peut-être utile d'étudier s'il convient d'étendre les responsabilités du coordonnateur résident en matière de direction à un échelon supérieur à celui des organismes, vu l'importance de la fonction de coordonnateur résident dans le positionnement stratégique, la création d'un cadre de travail approprié et la fourniture d'un appui aux objectifs de développement des États. Les équipes nationales devraient également être renforcées afin de les rendre à même de participer à la création du cadre de développement de leur pays. En vue d'assurer l'utilisation efficiente des ressources disponibles pour s'acquitter des engagements pris dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015, il convient de réactiver un système au niveau des pays basé sur le principe de l'initiative « Unis dans l'action » et de l'adapter avec soin aux besoins particuliers de chaque pays. Cela est particulièrement important car les ressources diminueront probablement, ce qui posera des problèmes d'ordre opérationnel aux pays.

32. Enfin, il est important que les bureaux de pays osent innover et appliquer de nouveaux modèles de coopération faisant intervenir des partenaires non traditionnels, venant par exemple du monde universitaire, du secteur privé et du secteur de la jeunesse. À ce propos, la Mission permanente du Panama auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York a commencé à coordonner ses efforts avec le bureau de pays à Panama. Les bureaux de pays devraient de plus en plus se positionner comme des charnières entre les efforts mondiaux et nationaux, fournissant un appui flexible ciblant les besoins particuliers de l'État.

33. **M. Tara** (Directeur, Ministère des finances et de la planification économique, Ghana), intervenant, dit que la stratégie de l'ONU pour aider les pays qui accèdent à la catégorie des pays à revenu intermédiaire doit être basée sur les atouts avérés et perçus de l'Organisation. Sa structure globale d'élaboration des politiques et de gouvernance pour le développement doit s'appuyer sur son principal point fort : sa neutralité largement reconnue. Cette qualité lui

permettra de jouer un rôle essentiel en tant qu'arbitre dans un cadre de développement où pullulent les intérêts particuliers des États et des organisations. La neutralité de l'ONU doit également servir à faire en sorte que le processus d'élaboration du programme de développement pour l'après-2015 soit plus consultatif et prenne en compte les différents contextes.

34. Plus précisément, l'ONU devrait envisager de devenir un partenaire de développement non concurrentiel à long terme en cessant de fournir des formations professionnelles, des intrants agricoles, des services d'assainissement et d'autres services au niveau des pays. Des entités telles que l'Organisation mondiale de la Santé et le PNUD ont été très efficaces au Ghana par le passé mais sont à présent en concurrence avec des acteurs du développement mieux en mesure de fournir ces services. Cette concurrence a pour effet de réduire l'efficacité et cause parfois des chevauchements d'efforts. Le fait que les ressources disponibles pour les organismes des Nations Unies au niveau des pays sont limitées devrait également être pris en considération. Il serait par conséquent préférable que ces services soient dispensés par des partenaires spécialisés multilatéraux, bilatéraux ou du secteur privé ou encore non gouvernementaux, sous la supervision de l'ONU. L'objectif à long terme du système des Nations Unies pour le développement devrait être de renforcer sa capacité de mobiliser et de fournir des ressources par l'intermédiaire d'autres entités. Paradoxalement, alors qu'un plus grand nombre d'États sont sur le point d'entrer dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire, les niveaux d'inégalité et de marginalisation devraient eux augmenter et atteindre des niveaux inacceptables. Les pays à revenu intermédiaire sont de plus en plus orientés vers le marché pour obtenir des ressources pour le développement, mais très peu de gouvernements recourent volontairement à des ressources commerciales pour financer le développement social. Une mobilisation vigoureuse des ressources par le système des Nations Unies pour le développement, en partenariat avec les gouvernements, est donc cruciale.

35. Un autre rôle que l'ONU pourrait jouer à l'avenir serait celui d'un partenaire non concurrentiel et encore renforcé des gouvernements dans la mise en œuvre à l'échelon national du programme convenu au niveau mondial, agissant en tant qu'arbitre neutre pour surveiller les partenaires en concurrence. Le principe

de la prise en main du programme par le pays a été fort débattue, mais certains pays peuvent ne pas être capables de l'exiger ni de l'assurer à eux seuls. Plus important est le fait que le système des Nations Unies pour le développement doit continuer de s'efforcer d'assurer une assistance et un développement efficaces. Son pays appuie le principe « Unis dans l'action » au niveau des pays.

36. **M. Gedamu** (Directeur, Direction organismes des Nations Unies et coopération économique régionale, Ministère éthiopien des finances et du développement économique), intervenant, dit qu'il y a plusieurs grands domaines dans lesquels l'ONU pourrait jouer un rôle essentiel en Éthiopie. Elle pourrait continuer à fournir un appui aux efforts des gouvernements visant à éliminer la pauvreté. Elle pourrait également aider à améliorer la capacité de production en appuyant le développement des secteurs agricole et industriel. Une industrialisation inclusive et durable conduite par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, mettant l'accent sur les petites et moyennes entreprises, est au centre de ce processus. L'ONU peut continuer à jouer son rôle actuel dans la gestion des interventions humanitaires et la gestion des risques liés aux catastrophes, en aidant les gouvernements à assurer la continuité entre les activités de développement et les interventions humanitaires. Enfin, elle pourrait continuer à appuyer la bonne gouvernance et le renforcement des capacités, qui sont essentiels pour préserver les acquis de la croissance économique.

37. Cependant, il faut s'employer à régler certains problèmes pour que l'ONU ait des effets transformateurs en Éthiopie. L'efficacité de la gouvernance au niveau du pays ne s'améliore pas, malgré la mise en œuvre de l'initiative « Unis dans l'action ». Il est nécessaire d'améliorer la coordination thématique entre les organismes des Nations Unies pour fournir un appui à un développement transformateur et durable. Un autre problème est que la majeure partie du financement du système des Nations Unies pour le développement, consistant dans des ressources autres que les ressources de base, est imprévisible et soumis à des conditions rigides et que les ressources sont affectées pour le court terme. Pour mettre fin à l'éparpillement, les partenaires devraient être capables de préciser seulement le secteur général auquel ils souhaitent apporter un appui (le secteur de la santé, par exemple) et non les sous-secteurs ou régions

au niveau du pays. Il faut combattre la pénurie de financement pour les organismes des Nations Unies en étudiant comment relier ces organismes à ceux qui reçoivent des ressources.

38. **M<sup>me</sup> Karybaeva** (Chef, Département des politiques ethniques et religieuses et de l'interaction avec la société civile, Cabinet du Président du Kirghizistan), intervenante, dit que la principale difficulté touchant à l'examen du positionnement du système des Nations Unies pour le développement à long terme est d'envisager les procédures mondiales pour la période de l'après-2015 dans la perspective des différents pays et régions, dont l'Asie centrale postsoviétique. Le Kirghizistan a connu un régime autoritaire et des conflits interethniques depuis qu'il a accédé à l'indépendance, mais il est aujourd'hui parvenu à la stabilité et à la croissance économique, devenant officiellement un pays à revenu intermédiaire en 2014. Il respecte les droits de l'homme et les droits des groupes vulnérables et attache une grande importance à la coopération avec l'ONU aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des objectifs de développement durable. Pour la période 2012-2017, le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour le Kirghizistan est axé sur les priorités de la stratégie nationale de développement durable, pour l'application de laquelle son gouvernement a adopté un certain nombre de programmes sur des questions telles que les relations interethniques et la politique du gouvernement en matière de religion. Il est important que les programmes nationaux soient accompagnés de plans d'action clairs et d'allocations budgétaires particulières, ainsi que de ressources de l'ONU. Au total, 21 organismes des Nations Unies ont un bureau au Kirghizistan et l'Organisation joue aussi un rôle directeur dans la coordination des activités d'autres organisations internationales. Une certaine confiance a fini par être établie après un processus quelque peu difficile et des mécanismes mis en place aux fins d'une coopération conjointe. L'évaluation rapide des besoins et la fourniture en temps voulu de l'aide humanitaire et de l'assistance au développement à la suite de la violence de 2010 est la preuve de l'efficacité de ces mécanismes.

39. L'expérience acquise par son pays en matière de collaboration avec l'ONU en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement a montré l'importance du suivi. Un système de suivi

efficace a placé les objectifs du Millénaire pour le développement au centre du programme du Gouvernement et a abouti à la réalisation de la plupart des objectifs. Toutefois, il est important de se rappeler que la réalisation officielle des objectifs ne signifie pas que les activités ont toutes été menées à bien, car d'autres changements d'ordre qualitatifs sont nécessaires dans certains domaines. Ainsi, les anciennes républiques soviétiques sont bien notées d'après les indicateurs relatifs à l'éducation, mais cela ne doit pas faire oublier aux gouvernements qu'il faut améliorer la qualité et l'accessibilité de l'éducation. De plus, l'instabilité économique liée à l'économie mondiale signifie que les progrès réalisés sont fragiles dans la quasi-totalité des États.

40. La réalisation des objectifs de développement durable doit être axée sur les priorités nationales. Les domaines d'intervention prioritaires de son gouvernement concernant la coopération avec l'ONU comprennent l'amélioration des soins de santé, de l'éducation, de l'environnement, de la sécurité alimentaire, des taux d'emploi et de la gouvernance étatique, ce qui est particulièrement important dans des pays qui ont connu l'instabilité politique. Le programme doit également être inclusif et prendre en compte les particularités et traditions culturelles. De plus, les formes traditionnelles de la coopération avec l'ONU devraient être réexaminées et le rôle de la société civile revu afin de prendre en compte les nouvelles formes de l'activisme civil qui sont apparues au Kirghizistan ces dernières années.

41. **M. Hoxha** (Albanie), commentateur, dit que la diversité des pays à revenu intermédiaire sur les plans de la situation géographique, des systèmes politiques, des indicateurs de développement et de l'attitude à l'égard des droits de l'homme fait qu'il est difficile d'en parler comme d'un groupe. Toutefois, ils avaient tous besoin que l'ONU les aide à élaborer et appliquer des politiques sociales efficaces, à renforcer les capacités institutionnelles, à étendre les systèmes de protection sociale et à accroître la cohésion sociale. Le renforcement des capacités nationales constitue un élément central de cet appui.

42. Un des points faibles du système des Nations Unies pour le développement est son éparpillement. L'examen quadriennal complet a abordé cette question, mais l'Organisation doit faire des procédures intégrées et de la coopération interinstitutions la norme plutôt qu'un simple objectif. Il sera important de voir

comment l'initiative « Unis dans l'action » et les procédures opérationnelles permanentes à l'intention des équipes de pays se concrétiseront et quels effets cela aura sur la mentalité actuelle de cloisonnement et la structure sectorielle de l'Organisation. L'enthousiasme des équipes de pays pour une telle approche devrait aller de pair avec un enthousiasme correspondant au niveau du siège. Il faut aussi une solide coopération avec les partenaires locaux, les gouvernements et la société civile afin de faire en sorte que l'assistance de l'ONU soit pleinement en ligne avec les besoins et priorités de chaque pays. Cela est particulièrement important dans le contexte du passage de l'assistance au partage des coûts avec les gouvernements, car l'amélioration de la coopération accroît la responsabilité mutuelle. L'ONU est l'organisation la mieux placée pour devenir un acteur occupant une place centrale pour ce qui est de forger des partenariats et d'aider les États à renforcer la coopération sous-régionale et intrarégionale, en particulier la coopération Sud-Sud.

43. En contrepartie de cette assistance, on attendrait que les États fassent certaines choses. Premièrement, ils devraient veiller à avoir un gouvernement stable et fonctionnel qui recouvre efficacement l'impôt et prenne des mesures contre les activités illicites, la fuite des capitaux et la corruption en s'appuyant sur une forte volonté politique, la transparence, des réglementations et la responsabilisation. Deuxièmement, les gouvernements doivent faire en sorte que les acteurs non gouvernementaux contribuent à la réalisation de leurs objectifs. Troisièmement, étant donné qu'on attend de l'ONU qu'elle se comporte conformément à l'initiative « Unis dans l'action », les États devraient faire de même et renforcer leurs mécanismes de coordination interne. Quatrièmement, les gouvernements devraient mettre en place des mécanismes d'apprentissage, en particulier d'évaluation par les pairs.

44. Parmi les questions qui intéressent particulièrement les pays à revenu intermédiaire figurent la transformation économique, le rattrapage du retard technologique, le financement du développement et les arbitrages entre la lutte contre le changement climatique et une croissance économique rapide. Pour être pertinent, le système des Nations Unies doit, avant toute chose, assurer la coopération et la responsabilité horizontales, qui font défaut à l'heure actuelle. Le système des Nations Unies pour le développement doit

se réinventer et concentrer ses activités sur les domaines où il n'est pas en concurrence avec d'autres acteurs.

45. **M<sup>me</sup> Mesquita Borges** (Observatrice pour le Timor-Leste), intervient pour dire que les observations faites par le représentant de l'Albanie sont également pertinentes pour les pays tels que le sien qui sont dans une phase de transition entre les secours et le développement, la seule différence étant qu'ils ne possèdent pas nécessairement les solides institutions qui sont un préalable à toutes activités de coordination, application et exécution.

46. La transition n'est pas un processus linéaire et elle nécessite de s'attaquer à la fois à plusieurs problèmes que sont le maintien de la paix, la réalisation de la réconciliation, le renforcement des institutions, la facilitation de la croissance économique et la création d'emplois. Les gouvernements doivent par conséquent être en mesure de réagir rapidement et d'obtenir des résultats, et l'ONU doit faire de même dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015. Cependant, il n'est pas possible d'avoir la souplesse requise en adoptant une approche fondée sur le cloisonnement. Une partie de la souplesse requise doit également venir des États Membres. Son pays et d'autres pays qui sortent d'un conflit ne réaliseront aucun des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. En conséquence, il est essentiel de s'efforcer de ne laisser personne pour compte en prenant en considération les contextes fort différents des États Membres.

47. Au cours des cinq dernières années, le renforcement des institutions a empêché que le Timor-Leste ne retombe dans l'instabilité et la violence. Des progrès considérables ont été accomplis du fait que son gouvernement a travaillé en relation étroite avec ses partenaires en vue d'induire des changements dans leurs modalités de fonctionnement et leur a demandé d'aligner leurs activités sur le plan national de développement stratégique. Ainsi, l'ONU a été priée d'améliorer l'exécution afin de rapidement rendre meilleure la vie des gens ordinaires en accroissant l'accès à l'alimentation et à l'éducation plutôt qu'en mettant l'accent uniquement sur le renforcement des capacités et les conseils techniques. L'ONU doit être capable de prendre des risques, par exemple de fournir un appui budgétaire direct, sur la base de la responsabilité mutuelle cependant. Elle doit également accroître sa présence dans les zones rurales et travailler

avec le Gouvernement timorais à la promotion de l'autonomisation économique des femmes, qui constituent la majorité de la population dans les petits villages. La représentation politique relativement élevée des femmes au Timor-Leste ne se traduit pas nécessairement par l'adoption de meilleures politiques au Parlement.

48. De solides institutions sont nécessaires pour que l'État puisse tirer le meilleur parti des liens entre bonne gouvernance, paix et croissance, développer la prise en main et la direction nationale et bénéficier de ses ressources naturelles et financières. Le Timor-Leste est doté de ressources importantes mais continue de dépendre fortement des conseils techniques internationaux dans certains domaines. Il faut qu'il travaille en relation étroite avec le système des Nations Unies et ses partenaires sur le terrain afin de continuer à renforcer les capacités.

49. **M<sup>me</sup> Nguyen Phuong Nga** (Observatrice pour le Viet Nam), commentatrice, dit que le système des Nations Unies pour le développement a joué un rôle crucial dans la fourniture d'un appui aux pays en développement durant les dernières décennies, en particulier s'agissant de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. Il faudrait intensifier la discussion interactive dans le cadre des réunions informelles sur les moyens de rendre le système mieux à même de mettre en œuvre le programme de développement pour l'après-2015.

50. Le modèle « Unis dans l'action » a permis de mieux centrer l'assistance fournie par l'ONU au Viet Nam et d'accroître sa cohérence. Le Plan unique, élaboré par l'équipe de pays et les organismes publics, avec des contributions des donateurs et d'autres parties prenantes, tient compte des particularités nationales et des priorités du pays en matière de développement, ainsi que des avantages comparatifs des organismes des Nations Unies. Il décrit également les domaines de coopération potentiels qui sont les mieux alignés sur les besoins du pays afin de permettre à l'ONU de mieux centrer ses ressources. Cet accent stratégique et ce plaidoyer en matière de grandes orientations ont été utiles pour restructurer l'économie. Avant l'adoption de l'initiative « Unis dans l'action », les sept organismes de l'ONU actifs dans son pays exécutaient des projets distincts dans les mêmes secteurs et nombreux sont ceux qui se sont plaints qu'il est difficile de travailler avec eux du fait que les cycles et les procédures des programmes diffèrent. Le problème a été résolu avec

l'introduction des procédures opérationnelles permanentes, qui doivent être appliquées pour l'ensemble des fonds, programmes et organismes de développement de l'ONU.

51. En tant que pays pilote de l'initiative « Unis dans l'action », le Viet Nam a également bénéficié des avantages du financement commun, qui a aidé les gouvernements et l'ONU à rendre la programmation plus cohérente et le financement des activités des programmes plus prévisible, et à réduire l'éparpillement des organismes des Nations Unies et la concurrence entre eux. Il est important cependant de garder à l'esprit que le financement commun n'est efficace que lorsque les donateurs fournissent des fonds non préaffectés suffisants et que l'ONU et les gouvernements établissent clairement des critères d'affectation des fonds.

52. Il convient, dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015, de s'appuyer sur les avantages comparatifs clairs de l'ONU, notamment ses solides efforts concernant les normes et le plaidoyer, sa capacité de forger des partenariats thématiques et sa présence mondiale, mais en fixant les priorités en fonction des besoins des différents types de pays. Le système des Nations Unies pour le développement peut fournir les services actuels dans les pays à faible revenu et dans ceux où peu d'organisations non gouvernementales opèrent, tandis que dans les pays à revenu intermédiaire, l'accent devrait être mis sur l'action de politique générale, le renforcement des capacités des institutions nationales, les ressources humaines et le transfert de technologies et des connaissances. Les partenariats multipartites peuvent servir de mécanismes pour régler les questions dont les gouvernements ne peuvent s'occuper eux-mêmes, mais ces partenariats ne sauraient remplacer le partenariat mondial convenu au niveau intergouvernemental en faveur du développement. En dernier ressort, la réussite du programme de développement pour l'après-2015 dans chaque pays passe par des partenariats tripartites efficaces entre l'ONU, le gouvernement et les donateurs; une prise en main et une direction vigoureuses des programmes par le gouvernement; des activités cohérentes menées par les organismes des Nations Unies; et l'appui des donateurs.

53. **M. Mminele** (Afrique du Sud), parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que le Département des affaires économiques et sociales devrait fournir des documents et des analyses de qualité concernant le

positionnement du système des Nations Unies pour le développement à long terme et que des documents d'information devraient être établis sur chacun des six éléments du dialogue ainsi que sur les liens existant entre les uns et les autres. Le dialogue devrait se dérouler durant toute une journée afin de mener des discussions approfondies sur la question, en particulier s'agissant des fonds et des programmes. L'accent devrait être mis sur l'amélioration de la compréhension entre les États Membres sur les changements nécessaires à apporter dans les domaines de la gouvernance organisationnelle, la représentation et les méthodes de travail des organes directeurs. Les États Membres doivent avoir la possibilité d'exprimer leurs vues, le personnel des entités des Nations Unies participant au dialogue principalement en tant que ressource complémentaire et seulement sur demande. Le format du dialogue devrait également fournir suffisamment de possibilités pour la tenue de discussions informelles entre les États Membres et des experts indépendants sur le plus grand nombre possible des questions visées dans la résolution 2014/14 du Conseil économique et social et la résolution 69/238 de l'Assemblée générale. Le Groupe propose qu'une feuille de route claire pour le suivi sur le dialogue soit fournie afin de garantir que celui-ci ait les effets souhaités. Une session devrait être consacrée à chacun des éléments du dialogue.

54. On s'accorde à présent à reconnaître qu'un programme de développement pour l'après-2015 fera peser de nouvelles exigences sur la capacité du Conseil de promouvoir la coopération en matière de politiques entre les États Membres et de coordonner les activités du système des Nations Unies pour le développement. Bien que l'examen quadriennal complet ait expressément demandé que l'élimination de la pauvreté soit un objectif sous-jacent des programmes et projets de développement de l'ONU, les États Membres ne partagent toujours pas une vision commune de toutes les dimensions de la pauvreté. Il serait important de parvenir à une compréhension commune qui puisse s'appliquer à l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement avant la tenue des discussions dans le contexte du prochain examen quadriennal complet.

55. Le rôle des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies devrait être renforcé, de même que la capacité de l'Organisation d'aider les pays en développement à

atteindre leurs objectifs de développement. Cela nécessite d'améliorer l'efficacité, la cohérence et les effets des activités et d'accroître sensiblement les ressources. Le fait que le dialogue ait jusqu'à présent été à sens unique est préoccupant; il est important que la discussion prenne en considération les besoins et préoccupations des États Membres. Le Groupe considère que le renforcement du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud est une priorité particulièrement importante.

56. La notion de définition de normes doit être précisée, le Groupe considérant que cette activité doit revenir aux États Membres, le système des Nations Unies se contentant d'apporter des contributions.

57. **M<sup>me</sup> Perceval** (Argentine) dit qu'à présent il est stratégiquement important de traduire les idées et les idéaux dans un programme concret et dans un plan d'action efficace et cohérent en vue d'atteindre les objectifs du programme de développement pour l'après-2015. Ce programme constituera un défi pour la capacité du système des Nations Unies pour le développement, si bien qu'il n'est pas question de faire comme si de rien n'était. Le programme de développement pour l'après-2015 bénéficiera des autres processus intergouvernementaux en cours, tels que la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. Cependant, les ressources de base pour le financement des activités du système des Nations Unies continuent de stagner tandis que les autres ressources pour les activités relatives au développement ont augmenté considérablement, leur part passant de 51 % en 1998 à 69 % en 2013. Du fait de l'affectation des ressources par les donateurs, les ressources autres que les ressources de base ne sont pas toujours utilisées conformément aux mandats, directives et objectifs établis par le système des Nations Unies sur la base des programmes de développement locaux. Les ressources de base sont clairement préférables, car elles encouragent la neutralité, la prise en main nationale et l'alignement du système des Nations Unies pour le développement sur les priorités nationales. Il est regrettable que les nombreux appels lancés pour que le déséquilibre du financement soit corrigé n'aient pas produit l'effet souhaité.

58. Une des fonctions les plus importantes du système des Nations Unies pour le développement est de fournir un appui à l'élaboration de politiques sur la base de faits statistiques, des analyses et des rapports

sur la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015. S'agissant du suivi, son gouvernement est favorable à un système d'établissement de rapports périodiques sur une base volontaire, comme celui qui a donné de bons résultats concernant les objectifs du Millénaire pour le développement. Le développement durable ne saurait bénéficier d'un programme où certains pays vérifient ce que d'autres font ni d'un système de récompenses et de punitions fondé sur les progrès accomplis selon un modèle de développement unique, et dépend plutôt de la coopération, de la solidarité et du respect de la diversité et de la voie vers le développement choisie par chaque pays. La gestion axée sur les résultats et la responsabilisation sont très importantes, mais les pays donateurs ne doivent pas pouvoir prendre leurs décisions en matière de financement en vue d'accroître leur visibilité politique et d'obtenir des résultats à court terme.

59. S'agissant des conséquences que le passage à un programme de développement universel et intégré aura sur la gouvernance des activités de développement du système des Nations Unies, il convient d'examiner la composition et le fonctionnement des organes directeurs des fonds et programmes des Nations Unies et de se demander comment assurer une représentation équitable, d'une part, des deux sexes et, de l'autre, sur le plan géographique.

60. **M. Seksenbay** (Kazakhstan) dit que les pays à revenu intermédiaire tels que le Kazakhstan peuvent jouer un rôle transformateur dans la réalisation des objectifs de développement durable. En appliquant les idées, processus, conventions et traités des Nations Unies, son gouvernement a élaboré un plan national en faveur d'un développement axé sur l'être humain qui contribuera directement à la consolidation du positionnement du système des Nations Unies pour le développement à long terme aux échelons national et régional. Son gouvernement prône des termes de l'échange favorables et une aide publique au développement ciblée. Il soutient également des technologies et des pratiques novatrices en vue de promouvoir un développement durable en Asie centrale et met en œuvre des initiatives dynamiques, telles que le Programme de partenariat pour une passerelle verte, qui peuvent servir de modèles à d'autres pays aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable relatifs au changement climatique, à l'énergie durable et à l'agriculture. Son gouvernement a proposé

d'accueillir un centre régional de service publics et un centre régional pour le développement, l'aide humanitaire et l'accroissement de la résilience visant à renforcer les activités des Nations Unies sur le terrain dans la région. Il met également en place un organisme d'aide en vue d'apporter un appui aux États d'Asie centrale, tandis que l'équipe de pays des Nations Unies élabore un nouveau cadre de partenariat pour 2016-2020 qui remplacera le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement actuel.

61. **M. Stokes** (Australie), parlant également au nom du Canada, dit qu'il est essentiel de comprendre la perspective de tous les États Membres, en particulier les pays de programme, ainsi que des équipes de pays des Nations Unies, qui sont essentiels pour la mise en œuvre, afin d'évaluer les déficiences et goulets d'étranglement dans le cadre de la réforme opérationnelle. Les fonctions essentielles de l'ONU devraient inclure la fourniture d'un appui aux pays afin de les aider à s'acquitter de leurs engagements internationaux et à élaborer et appliquer des plans d'action nationaux de développement et des stratégies de financement du développement durable. Des modalités de programmation différenciées devraient être adoptées pour les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement, les États fragiles et les pays à revenu intermédiaire, car chacun de ces pays est confronté à des problèmes particuliers. La présence de l'ONU devrait alors être ajustée pour mieux répondre aux priorités, besoins de financement et contextes spécifiques. Il convient d'améliorer la performance des opérations de pays et l'Organisation doit poursuivre la mise en œuvre de l'initiative Unité d'action des Nations Unies de façon authentique, c'est-à-dire en intégrant les opérations au lieu de se limiter à assurer leur convergence. L'Organisation devrait dispenser des conseils de politique générale fondés sur une connaissance des faits solidement ancrée dans les réalités au niveau des pays et étayée par une collecte de données, une capacité statistique et des connaissances qui soient professionnelles. Elle devrait également contribuer à la démocratisation et à la professionnalisation de dialogues nationaux en mettant l'accent sur des approches participatives et inclusives et des partenariats authentiques avec toutes les parties prenantes dans le domaine du développement.

62. L'ONU devrait se montrer sélective dans l'appui qu'elle fournit en fonction de ses avantages comparatifs. Elle doit être une organisation pour tous

les États Membres mais ne peut être tout pour tous les États Membres. Elle doit se concentrer sur ses domaines d'expertise fondamentaux et ses atouts. Elle devrait également jouer un rôle dans le comblement des écarts entre activités humanitaires et activités relatives au développement, à la consolidation de la paix et à la résilience. Les États Membres doivent faire porter leurs efforts sur le renforcement des institutions, domaine clef où l'ONU peut aller de l'avant. Les États Membres doivent à juste titre agir en ayant à l'esprit l'examen quadriennal complet de 2016, mais ils doivent également veiller à mettre suffisamment l'accent sur la mise en œuvre de l'examen de 2012, car elle n'a pas été menée à bien dans des domaines tels que l'harmonisation des pratiques de fonctionnement et le renforcement des partenariats. Il n'est pas possible de définir des réformes si l'examen quadriennal complet en cours n'a pas été achevé. De nombreuses questions touchant aux réformes de la gouvernance sont encore en suspens et elles seront examinées dans le cadre de l'examen de 2016. Les États Membres devraient étudier si les arrangements actuels en matière de gouvernance conviennent aux besoins et aux intérêts de tous les États Membres et faire en sorte que ces arrangements aident les fonds, programmes et organismes à renforcer leur capacité d'obtenir des résultats, de travailler de façon cohérente, de demeurer flexibles et d'être unis dans l'action. Les réformes relatives à la gouvernance devraient être ancrées dans les expériences menées aux niveaux national et régional et ne pas être le fruit de décisions hâtives qui ont des coûts de transaction élevés et présentent des risques, notamment d'éparpillement et de mise en œuvre incomplète.

63. Sa délégation accueille avec satisfaction le consensus croissant à l'égard du Groupe des Nations Unies pour le développement et des efforts de restructuration en cours relatifs aux normes et des activités opérationnelles visant à aligner les domaines d'intervention de l'engagement de l'ONU sur ses fonctions essentielles et conformément au nouveau programme de développement pour l'après-2015. Les rapports contenant des données factuelles sur les progrès et les lacunes enregistrés sont importants pour guider les discussions sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement. Il est encourageant de noter que la plupart des pays de programme ont reconnu le système des Nations Unies comme leur partenaire préféré dans de nombreux domaines touchant au développement durable et ont

fait part de la nécessité d'approches différenciées en matière de programmation et de diversification des sources de financement.

64. **M<sup>me</sup> Wang Hongbo** (Chine) dit que sa délégation souhaiterait avoir plus d'informations sur les futurs dialogues sur la performance du système des Nations Unies pour le développement et sa contribution à l'initiative « Unis dans l'action » et à d'autres mécanismes, ainsi que sur la façon dont l'application des procédures opérationnelles permanentes d'autres initiatives aident les différents membres du système à être plus efficaces et mieux coordonnés.

65. La direction et la prise en main par les pays sont un facteur important et le système des Nations Unies pour le développement devrait être adapté aux objectifs fixés par les États Membres sur la base de leurs besoins particuliers. La réussite ou l'échec du positionnement du système à long terme ne sera pas évalué en fonction seulement de ces délibérations mais aussi des effets du système et de sa contribution à l'amélioration de la vie de millions de personnes à travers le monde. Aucun modèle unique ne saurait convenir concernant la coopération et le fonctionnement du système des Nations Unies pour le développement. Il est important que le dialogue et l'examen quadriennal complet de 2016 débouchent sur un système qui soit coordonné, cohérent et souple de façon à ce qu'il puisse satisfaire les besoins particuliers des différents pays de programme.

*La séance est levée à 13 h 10.*